

Ruhengeri , le 29 juillet 1958
de

(¹) N° A826/ AI.6/02/02

Réf. n° :

Annexe : Monsieur le S/Chef Mudahindwa
Bijlage : à
Objet : R U T O V U
Voorwerp :

Sous-couvert du Chef Bisamaza , en le priant
de me faire rapport .-



Monsieur le S/Chef,

Veuillez me faire saveir s'il est exact que
veus auriez refusé de remettre les clefs du hangar semences
à Monsieur Tshende Alphonse et pour quelle raison vous avez
adapté une attitude hostile envers un membre du personnel
du Territoire.-

L'Administrateur de Territoire
J.De Man .-

/ TRADUCTION /

Ngusabye kumenyesha niba alikeke warimye
Tshende Alphonse infunguze z'inzu y'ibihunikwa, umbwire impa-
mvu yabiguteye, niceye wapfuye nuwe mukezi wa Territoire.-

(¹) Rappeler dans la réponse la date et le numéro — In het antwoord nummer en dagtekening vermelden.